



\*\*\*

## DOCUMENT CADRE

### *Groupe Pays Madagascar*

\*\*\*

#### CONTEXTE

« Depuis le milieu des années 1990, un certain nombre de régions françaises ont mis en place des dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale, à l'initiative conjointe de l'Etat et de collectivités locales et/ou d'associations.

Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents mais se retrouvent autour de trois spécificités qui fondent une identité commune :

- Leur champ d'action est celui de la région,
- Ces réseaux ont pour objectif, dans un esprit de service public, d'améliorer la qualité des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale,
- Pour ce faire, chacun anime un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, établissements publics) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité ».

Ces structures sont des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA).

Créé en 2008, reconnu et soutenu notamment par le Ministère des Affaires Etrangères, Cap Coopération est le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) en Aquitaine.

Cap Coopération a notamment pour objet de favoriser les synergies inter-acteurs, renforcer les capacités et accompagner les acteurs aquitains de la solidarité internationale.

Au regard du nombre de structures aquitaines inscrivant des projets de solidarité à Madagascar, il a paru opportun pour Cap Coopération de proposer un espace d'échange, de (re)connaissance et de partage de savoir entre acteurs aquitains étant engagés dans des dynamiques de coopération et de solidarité internationale avec ce pays.

#### OBJET DU DOCUMENT CADRE

Ce document a pour objet de présenter les objectifs ainsi que le mode de fonctionnement du Groupe Pays Madagascar. Il est le fruit d'une concertation menée avec les membres de ce groupe pays, afin que le fonctionnement de celui-ci soit au service des attentes de ces membres et conforme aux missions statutaires de Cap Coopération. Ce document permet à chaque membre ou structure intéressée d'intégrer cette dynamique, d'apprécier la raison d'être de ce groupe pays. Il permet également de définir un cadre commun auquel chacun peut se référer.

## **PRESENTATION DU GROUPE PAYS**

### **OBJECTIFS**

- ✓ Favoriser la circulation des savoirs, l'échange de bonnes pratiques, partager erreurs et réussites, afin de s'enrichir des expériences et compétences de chacun et ainsi améliorer les pratiques ;
- ✓ Mutualiser les moyens (humains, logistiques et financiers) et l'expertise entre acteurs, pouvoir bénéficier de regards croisés sur les projets entre membres de ce groupe pays, ainsi qu'avec des partenaires étrangers, notamment issus de pays « sud » ;
- ✓ Faciliter la mise en cohérence des projets et l'émergence de projets communs, l'articulation avec les autorités locales et différentes parties prenantes de projets, ici et là-bas ;
- ✓ Constituer un espace de réflexion et de renforcement de capacités sur les thématiques et problématiques rencontrées, questionner les pratiques, outils et concepts ;
- ✓ Accroître la visibilité des projets de chacun et l'interconnaissance entre acteurs, notamment grâce à une cartographie des membres de ce groupe pays, par domaine d'action et territoire ;
- ✓ Elargir le réseau de chacun en pouvant bénéficier des contacts de tous, notamment en identifiant les acteurs aquitains ainsi que leurs partenaires locaux ;
- ✓ Proposer un espace ressource, permettant l'accès à des informations contextuelles et thématiques, faire un travail de capitalisation ;
- ✓ Partager et connaître le calendrier des actions portées par les membres de ce groupe pays ;
- ✓ Constituer un groupe en interaction avec les autres dynamiques et groupes pays de coopération avec le Madagascar (CUF, ARF, CRA, etc.), notamment en facilitant l'accès aux contacts des membres de chacun des groupes et dynamiques existantes ;
- ✓ Organiser, le cas échéant, des événements culturels portés par ce groupe pays ;
- ✓ Echanger sur les mécanismes de financement et autres mécanismes d'appuis ;

### **FONCTIONNEMENT**

- ✓ Tout acteur aquitain (association, collectivité territoriale, organismes de formation et de recherche, acteurs économiques, organismes étatiques etc.) inscrit dans les champs de la coopération et de la solidarité internationale souhaitant intégrer le groupe pays Madagascar est le bienvenu. Il suffit de prendre contact avec Cap Coopération à cet effet ;
- ✓ Le Groupe Pays Madagascar est informel et n'a donc pas d'appartenance juridique ;
- ✓ Bien qu'étant informel, la représentation du groupe pourra, le cas échéant, être assurée par un membre désigné lors d'une réunion de groupe, ou par un membre de Cap Coopération ;
- ✓ L'hébergement et le secrétariat du groupe sont assurés par Cap Coopération ;
- ✓ Il n'y a aucune obligation d'être membre de Cap Coopération pour intégrer et participer au groupe pays ; cependant, et au regard du service proposé, l'adhésion constituerait un soutien à la dynamique très apprécié ;
- ✓ Les temps communs de rencontre sont généralement trimestriels ; des temps en sous-groupe thématique sont possibles mais seront principalement abordés en seconde année, car les objectifs et questionnements à partager sont nombreux en groupe plein ;
- ✓ Le groupe pays va bénéficier d'un espace ressource hébergé par le site internet de Cap Coopération. Cet espace numérique sera accessible à tous, membre comme non membre de ce groupe pays et aura pour objet de répondre aux objectifs précédemment cités, fonction des moyens, orientations et possibilités techniques de Cap Coopération. Cet espace numérique pourrait être articulé comme suit :
  - Présentation du Groupe Pays Madagascar et de sa démarche ;

- Cartographie en Aquitaine des acteurs aquitains de solidarité internationale porteurs de projets à Madagascar ;
- Cartographie à Madagascar, des actions et partenaires des acteurs aquitains ;
- « Bourse de service » permettant de communiquer et partager ses besoins logistiques, humains, matériels afin de faciliter l'entraide entre acteurs ;
- Un calendrier des actions en Aquitaine des membres du groupe pays (événements en Aquitaine, départs à Madagascar, venues de partenaires malgaches, etc.) ;
- Une base de données en ligne des membres du groupe pays ainsi que les comptes-rendus de réunions ;
- Un espace réservé à de la documentation accessible en ligne ainsi qu'une bibliographie/webographie ;
- Des « fiches pratiques » ou « fiches thématiques ».

## **COORDONNEES**

Cap Coopération  
Maison des Suds – 12 Esplanade des Antilles, 33607 Pessac  
[www.capcooperation.org](http://www.capcooperation.org)

### **Référent du Groupe Pays Madagascar :**

Gaël Clabecq,  
Chargé de mission à Cap Coopération  
05-56-84-82-17  
[g.clabecq@capcooperation.org](mailto:g.clabecq@capcooperation.org)